

## Adéquation de l'opération à la stratégie du G.A.L. du P.E.T.R. Sud Manche Baie du Mont-Saint-Michel

Analyse de l'impact du projet au regard des priorités du territoire		Commentaires	
<b>Intérêt économique</b> du dossier (mesurer le bénéfice économique du projet pour le territoire du GAL)			
Le projet intègre les <b>priorités du P.E.T.R.</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aménagement</li> <li>▪ Synergies économiques</li> <li>▪ Performance publique</li> </ul> (actions communes des 3 E.P.C.I. sur des thématiques d'intérêt supracommunautaire)			
<b>Intervention significative du M.O.</b> par rapport au coût de l'opération (marquant son engagement financier et donc sa conviction dans l'intérêt de l'opération)			
Analyse de la cohérence du projet avec le plan de développement du programme LEADER		Note obtenue	Commentaires
Le projet s'inscrit-il précisément dans l'une des fiches action du programme de développement LEADER ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Partiellement : 1</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	/3	
Quel est le niveau de contribution du projet à l'ambition du programme ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau 1 (faible) : 1</li> <li>▪ Niveau 2 (moyen) : 2</li> <li>▪ Niveau 3 (fort) : 3</li> </ul>	/3	
Le projet contribue-t-il à la réalisation d'objectifs de plusieurs fiches action ? Préciser quelle(s) fiche (s) action ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 fiche action : 1</li> <li>▪ 2 fiches action : 2</li> <li>▪ 3 fiches action : 3</li> </ul>	/3	
Articulation avec les orientations européennes, nationales et régionales			
Le projet intervient-il sur les <b>priorités européennes</b> majeures en faveur d'une croissance « intelligente, durable et inclusive » ? A savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Economie créatrice d'emploi, de cohésion sociale</li> <li>▪ Economie de la connaissance et de l'innovation</li> <li>▪ Economie renouvelable plus verte et plus compétitive, croissance inclusive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorité : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	/3	
Le projet contribue-t-il aux <b>priorités régionales</b> de la Région Normandie ? A savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le développement territorial équilibré</li> <li>▪ La transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires</li> <li>▪ L'attractivité territoriale par les services à la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 priorités : 0</li> <li>▪ 1 priorité : 1</li> <li>▪ 2 priorités : 2</li> <li>▪ 3 priorités : 3</li> </ul>	/3	
Analyse de la réponse du projet aux principes LEADER			
Le projet présente-t-il une <b>dimension innovante ou expérimentale</b> ? <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du P.E.T.R.</li> <li>▪ Nouvelles méthodes partenariales</li> <li>▪ Articulation entre les différents secteurs de l'économie inhabituellement sollicités</li> <li>▪ Méthode originale de communication sur un projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet reconduit/reproduit une opération existante sur le territoire : 0</li> <li>▪ Le projet améliore une opération existante en lui apportant un « plus », une valeur ajoutée : 1</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire mais courant ailleurs : 2</li> <li>▪ Le projet est nouveau sur le territoire et peu répandu au niveau régional ou national : 3</li> <li>▪ Le projet est totalement novateur : 4</li> </ul>	/4	
Le projet contribue-t-il à la <b>mise en réseau ou au développement de partenariat entre acteurs</b> ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières souvent partenaires : 1</li> <li>▪ Le projet croise des thématiques/acteurs/filières n'ayant pas pour habitude de monter des projets communs : 2</li> </ul> + 2 points si le projet dépasse une approche bipartite et rassemble un grand nombre d'acteurs/structures/filières diversifiés	/4	

Critères généraux propres au GAL du P.E.T.R. Sud Manche Baie du Mont-Saint-Michel		Note obtenue	Commentaires
Le projet présente-t-il un <b>degré de transférabilité</b> ? (essaimage de bonnes pratiques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Moyen (selon certaines conditions /aménagement) : 1</li> <li>▪ Totalemment : 2</li> </ul>	/2	
Le projet implique-t-il les <b>bénéficiaires finaux</b> ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés : 1</li> <li>▪ Les bénéficiaires finaux sont associés sur la construction du projet (réflexion, moyens à mettre en œuvre, calendrier, étapes de réalisation, etc.), à la mise en œuvre et au pilotage de l'action : 2</li> </ul>	/2	
Le projet entend-t-il, dans sa construction ou sa mise en œuvre, <b>recourir aux ressources locales</b> ? Le projet contribue-t-il à la <b>mise en valeur des produits identitaires</b> ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui, il s'appuiera sur les ressources du territoire : 1</li> <li>▪ Oui, il valorisera ces ressources : 2</li> </ul>	/2	
Le projet prend-il en compte les éléments de la <b>transition écologique et énergétique</b> ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 2</li> </ul>	/2	
Par son approche ou son rayonnement, le projet contribue-t-il au <b>maillage équilibré du territoire</b> ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non, son rayonnement est très restreint ou il se réalise sur un territoire déjà bénéficiaire de ce type d'actions : 0</li> <li>▪ Oui, le projet s'inscrit dans une échelle « P.E.T.R. » : 1</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre littoral/arrière-pays : 2</li> <li>▪ Oui, le projet participe de l'équilibre entre les petites villes et les campagnes avoisinantes : 2</li> <li>+ 2 points, si le projet présente une perspective supra territoriale</li> </ul>	/4	
Le porteur de projet justifie-t-il d'un <b>plan de financement réaliste et détaillé</b> ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 3</li> </ul>	/3	
Le projet présente-t-il une <b>durabilité satisfaisante au regard des années à venir</b> ? Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet et les moyens qu'il lui sera nécessaire de mettre en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non : 0</li> <li>▪ Oui : 2</li> </ul>	/2	
<b>Note obtenue</b>		/40	

**Classement du projet en trois types :**

- Plus de 25 points : le projet obtient un avis d'opportunité favorable ;
- Entre 20 et 25 points : le projet présente un intérêt mais doit être retravaillé sur un ou plusieurs points, identifiés comme des faiblesses dans la grille de sélection ;
- Moins de 20 points : le projet se révèle trop insuffisant et obtient un avis d'opportunité défavorable.

**Avis du comité :**  favorable     défavorable     ajourné

**Commentaires :**